

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR DE LA  
CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES  
DE GRENADE-sur-Garonne  
Séance du 27 mars 2023

Le lundi 27.03.2023, à 18 heures, les membres du Comité Directeur de la Caisse des Ecoles de Grenade, régulièrement convoqués sont réunis, sous la présidence de M. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président de la Caisse des Ecoles.

Nombre de membres : 8  
Quorum : 5  
Date de la convocation : 20.03.2023  
Présents : 7  
Représentés : 0  
Votants : 7

Etaient présents :

- M. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président de la Caisse des Ecoles,
- M. Henri BEN AÏOUN, Conseiller Municipal, délégué du Conseil Municipal,
- Mme Monique D'ANNUNZIO, Conseillère Municipale, déléguée du Conseil Municipal.
- En représentation de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale :
  - Mme Gladys PELOUS, Directrice des écoles maternelle et élémentaire La Bastide (portant également le pouvoir de Mme Isabelle ALBA, Directrice de l'école maternelle de St Caprais),
  - Mme Elsa HUIJSING, Directeur de l'école maternelle JC Guoze,
  - Mme Martine VAILLE, Directrice de l'école élémentaire JC Guoze et de l'annexe J. Dieuzaide,
- Mme Marie-Claude BORASO, membre de la Caisse des Ecoles.
- M. Cyril SIMON, représentant des parents d'élèves de l'école élémentaire La Bastide.
- Mme Mireille PEGUY, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire JC Guoze.

Excusée :

- Mme Marie-Rose MARCEILHAC, représentante de Mr. le Préfet de la Haute-Garonne,

Secrétaire : Mme Monique D'ANNUNZIO.

Délibération n° 06-2023.

Budget Primitif 2023.

Le Budget Primitif 2023 de la Caisse des Ecoles de Grenade qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :  
- Section de Fonctionnement : 10 048,20 €,  
- Section d'Investissement : 0,00 €,  
est présenté aux membres du Comité Directeur (cf document ci-annexé).

Entendu l'exposé,

Les membres du Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le Budget Primitif 2023 de la Caisse des Ecoles, dont la vue d'ensemble est la suivante :

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 048,20€	2 150,00€
	+	+	+
REPORT	Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent		
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00€	7 898.20 €
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (RAR + Résultat + Crédits votés)	10 048,20 €	10 048,20 €
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00€	0,00€
	+	+	+
REPORT	Restes à réaliser (RAR) de l'exercice précédent		
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00€	0,00€
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (RAR + Résultat + Crédits votés)	0,00€	0,00€
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>10 048,20 €</b>	<b>10 048,20 €</b>

Le Secrétaire,  
Monique D'ANNUNZIO

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Caisse des Ecoles,  
Jean-Paul DELMAS

Accusé de réception en préfecture  
031-213102320-20230327-06-2023-CE-BF  
Date de télétransmission : 30/03/2023  
Date de réception préfecture : 30/03/2023  
Date de publication sur le site Internet de la Ville : 30/03/2023



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET BUDGET PRIMITIF 2023

Section de FONCTIONNEMENT

Article M14	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	INSCRIPTIONS 2022	CA 2022	Article M57	BP 2023
c / 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	598,20 €	- €		- €
c / 655	Participation aux classes transplantées de JC Gouze	1 800,00 €	850,00 €		
c / 655	Participation aux différentes classes transplantées	2 200,00 €	- €	c / 65134	4 000,00 €
c / 6574	Participation aux projets collectifs culturels	4 150,00 €	- €	c / 65748	2 000,00 €
	Subvention de fonctionnement aux ménages			c / 65741	4 048,20 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 748,20 €</b>	<b>850,00 €</b>		<b>10 048,20 €</b>

Article	RECETTES de FONCTIONNEMENT	INSCRIPTIONS 2022	CA 2022		BP 2023
c / 002	Excédent antérieur reporté	6 598,20 €		c / 002	7 898,20 €
c / 7474	Subvention de la Commune de Grenade	2 150,00 €	2 150,00 €	c / 74741	2 150,00 €
c / 7713	Dons à la caisse des écoles	- €	- €	c / 756	- €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>8 748,20 €</b>	<b>2 150,00 €</b>		<b>10 048,20 €</b>

	Déficit	- €	- €		- €
<b>RESULTAT</b>	Excédent	- €	1 300,00 €		- €

